

Contrebande : trafic frontalier florissant

Autor(en): **Bretscher, Stephan**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **31 (2004)**

Heft 2

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912196>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Trafic frontalier florissant

Depuis que la France a relevé massivement le prix du tabac, l'un des plus anciens métiers de notre pays reflorit: la contrebande.

STEPHAN BRETSCHER*

LE 5 DÉCEMBRE 2002, le ministre français de la Santé, Jean-François Mattéi, déclarait la guerre au tabac. «Le tabac est l'ennemi populaire numéro un», tonna-t-il devant le Parlement, «je livrerai une guerre sans merci à la fumée.» Dans ce combat, la meilleure arme serait de relever massivement l'impôt sur le tabac. Mattéi a tenu parole: en trois étapes, les redevances sur le tabac ont augmenté de 53 % en l'espace d'une seule année (2003). Depuis lors, c'est la gueule de bois chez les trente-quatre mille buralistes d'un pays qui était autrefois le paradis des fumeurs.

Les magasins qui craignent le plus pour leur survie sont ceux qui sont proches des frontières, car pour un paquet de cigarettes de marque Marlboro ou Camel, ils doivent désormais délester leur clientèle de 5 euros, ce qui fait au moins 1 euro 40 de plus que dans les pays voisins. «Il est logique que nos clients se fournissent en Suisse», gémit Philippe Baechler, président des buralistes de la région de Belfort, dans le quotidien alsacien «La Franche-Comté», «mon chiffre d'affaires a reculé de 20 %, et ce sur tous les articles.»

Sur quatre cents soixante-cinq bureaux de tabac en Basse-Alsace, quatorze ont déjà fait faillite, rapporte l'association des buralistes alsaciens; trente autres sont gravement menacés. En juillet dernier, plus de vingt mille buralistes de tout le pays ont manifesté à Paris en tirant des pétards. «Pour notre survie», lisait-on sur les banderoles, ou «On s'en souviendra aux urnes!». Les lobbyistes du tabac prétendent que les mesures appliquées sont de toute façon inutiles, parce



A cause des grandes différences de prix, de nombreux Français achètent leurs cigarettes en Suisse.

qu'un fumeur ne renoncera jamais à sa cigarette pour une simple augmentation de prix. Le commerce se déplace dans les pays voisins et la contrebande reflorit.

La Suisse en profite

Ils n'ont pas entièrement tort. A la station-service Europoint de Breisach (Allemagne), près de l'ancien poste de douane français, les voitures à plaques françaises font la queue. «Nous réalisons 70 % de notre chiffre d'affaires grâce aux cigarettes», exulte le tenancier, «la benzine est devenue une affaire accessoire». En Suisse aussi, les commerces limitrophes prospèrent. «Grâce aux Français, le tabac nous rapporte certainement 20 % de plus», avoue une kiosquière de la gare de Bâle. Toujours à Bâle, la vendeuse d'une station-service de l'Elsässerstrasse cite le même chiffre et ajoute: «Au lieu d'une seule cartouche, les Français en prennent tout de suite trois ou quatre.»

L'augmentation des ventes à la frontière indique que les achats clandestins de la part des trente mille frontaliers alsaciens et d'autres voyageurs sont en hausse. «Nous n'en avons pas la moindre preuve», affirme

stoïquement Manfred Bruni, chef adjoint de la section Enquêtes à la Direction des douanes de l'arrondissement de Bâle, mais que dire d'autre? Pour maint politiciens de l'Union Européenne (UE), la Suisse reste une plaque tournante de la contrebande de cigarettes, même s'il entend par là le blanchissage d'argent qui y est associé plutôt que le transport illégal de cigarettes. C'est pourquoi la Suisse préfère faire figure d'enfant modèle dans sa lutte contre la contrebande. Si elle l'est devenue, ce n'est d'ailleurs pas depuis longtemps. Jusqu'en 1994, la Suisse connaissait en effet un régime d'exportation particulier qui permettait à la Confédération de se remplir les poches grâce à la contrebande: le régime dit «Export II» ou «Export par la zone-frontière», qui conféra à des régions périphériques comme la vallée de Poschiavo (Puschlav, GR) une prospérité rappelant la Ruée vers l'or.

Les années dorées de Poschiavo

Dans les années 1960, les voyageurs qui passaient d'Engadine dans la vallée de Poschiavo par le col de la Bernina percevaient l'odeur insistante du café torréfié au plus

*Stephan Bretscher est journaliste indépendant à Zurich.

tard après la traversée du chef-lieu. La vallée comptait alors treize brûleries, dont huit dans le seul village de Brusio. Chaque jour, des camions apportaient des tonnes de café vert du monde entier, entré en général par la douane de Bâle. Six jours par semaine, les brûloirs tournaient à plein régime. Le café torréfié était acheté par des négociants italiens de la Valteline toute proche, qui déclaraient leur marchandise aux postes de douane de Viano ou de Campocologno, comme «marchandise de zone-frontière». Ils ne se voyaient certes pas rembourser l'impôt sur le chiffre d'affaires, comme en cas normal, mais en contre-partie, les douaniers suisses ne se souciaient pas de savoir comment et où les marchandises étaient acheminées, pourvu qu'elles aient quitté le territoire dans les vingt-quatre heures.

C'est là qu'entraient en scène les contrebandiers italiens. Par des sentiers escarpés, ils faisaient traverser la frontière verte aux sacs, qu'ils amenaient en Valteline, à Roncaiola ou à Baruffini. Ils épargnaient ainsi aux négociants de la Valteline les droits importants que l'Italie percevait sur le café. Ces marchands exploitaient aussi des brûleries. Ils mélangeaient les grains bon marché du Puschlav à leur propre production et réalisaient ainsi de juteux bénéfices.

Un village de contrebandiers

«Trois quarts des trois cents habitants de Campocologno vivaient alors du trafic frontalier, et surtout de la collaboration avec les contrebandiers italiens», raconte Domenico Rossi (nom modifié). Agé aujourd'hui de 56 ans, il sourit en se remémorant l'époque: «Le village était dominé par les contrebandiers, avec leurs belles voitures et leurs liasses de billets. Enfant, je les admirais, sur-

tout les porteurs, des montagnards coriaces qui gravissaient infatigablement les sentiers avec des sacs de 70 kilos.»

Il était fier, à tout juste 16 ans, de pouvoir travailler la première fois comme porteur pendant les vacances d'été. Le travail ne manquait pas. L'année record de 1966, 8107 tonnes de café passèrent le col. Domenico travaillait toujours pour le même contrebandier. Il touchait 10000 liras (70 francs suisses) par sac, pour une montée de quarante minutes avec 35 kilos sur le dos. Les sacs étaient déposés à un endroit convenu, la plupart du temps un arbre proche de la frontière, où un porteur italien venait les chercher. Le travail de ce dernier était plus dangereux que celui de Domenico, car en franchissant la frontière italienne, la marchandise devenait véritablement de la contrebande.

Le risque restait cependant limité, même du côté italien. Les «capi», c'est-à-dire les chefs des troupes de contrebandiers, grisaient suffisamment la patte des gardes-frontières pour qu'ils ferment les yeux sur les processions bien visibles de porteurs qui descendaient en Valteline. Pour que la chose ne fasse pas trop de bruit à Rome, les «capi» convenaient avec les douaniers combien de sacs seraient confisqués chaque mois. Les contrebandiers de café arrêtés s'en tiraient avec une amende, mais ceux qui transportaient des cigarettes étaient frappés plus durement et faisaient de la prison.


Des fortunes subites

«Comme porteur, raconte Domenico Rossi, je gagnais davantage que mon père.» Ce dernier était chauffeur et touchait à peu près 600 francs par mois. Domenico versait ses gains à sa famille. Cela lui paraissait

naturel. Comme enfant, avec ses trois frères et sœur, il avait déjà aidé sa mère à cultiver le petit champ qu'elle exploitait à titre accessoire. Il se sentait suffisamment récompensé de ce que son père l'ait emmené un jour acheter du fromage à Livigno (Italie) en lui disant: «Sais-tu que c'est avec ton argent que nous allons l'acheter?»

Le pactole de la contrebande coula presque vingt ans dans les caisses du Puschlav. Quelques familles de la vallée firent fortune. Au milieu des années 1970, le commerce déclina parce que l'Italie avait baissé les taxes d'importation du café et des cigarettes. Aujourd'hui, le Puschlav ne compte plus qu'une seule brûlerie. Le calme est retombé sur la frontière verte.

Zone-frontière fermée

Les beaux jours de la contrebande ne reviendront plus. En 1994, la Suisse a abrogé la disposition sur l'«Export II». Elle peut de moins en moins se permettre des traitements de faveur, car la pression de l'Union européenne est trop grande. Quand la contrebande refait surface, comme c'est le cas actuellement à la frontière franco-bâloise, la Suisse n'en profite plus, mais feint de jouer le jeu. C'est ce qui ressort de la réponse fantaisiste de la Direction bâloise des douanes quand on lui demande ce qu'elle entreprend pour empêcher la contrebande: «Depuis 1994, pour empêcher la contrebande de cigarettes vers l'UE, l'Administration fédérale des douanes annonce électroniquement chaque transport de cigarettes qui quitte la Suisse en procédure de transit à la fois au poste-frontière, au bureau de douane de la destination et à la Commission européenne.» La zone-frontière est bien morte. 

Publicité

Sind Sie Ausland-Schweizer/in mit Management-Erfahrung in englischsprachigem Land? In der Ostschweiz kann eine sehr gut florierende

Englisch-Sprachschule

käuflich übernommen werden. Weitere Informationen nach unterzeichneter Diskretionserklärung, die Sie von a/MAL AG erhalten: Fax 0041 1 835 78 79, E-Mail: info@amal.ch

**Für Ihre Stiftungsgründung
in der Schweiz:
www.stiftungspraxis.ch**

**JOHN F. KENNEDY
INTERNATIONAL SCHOOL
GSTAAD, SWITZERLAND**



Employment Opportunities

Small English-language boarding school seeks applications from Swiss nationals or persons with working permission for Switzerland. Positions may be available starting in September 2004 for qualified and experienced teachers trained to teach in an English-language program designed for children 5-14. Persons interested in working with our boarding students as house parents, assistant house parents or cook may also wish to apply.

Contact – W. Lovell, CH-3792 Saanen, Switzerland
Tel. (+41 33) 744 13 72, Fax (+41 33) 744 89 82
E-mail: lovell@jfk.ch